

Lutte contre les cambriolages, les conseils de la gendarmerie



POURQUOI SE PROTEGER



- Près de 14000 cambriolages sont constatés annuellement en Région Rhône - Alpes par la gendarmerie
- 80% des cambrioleurs passent par la porte d'entrée
- C'est au bout de 5 minutes de vaines tentatives qu'un cambrioleur abandonne
- 1 cambriolage sur 2 a lieu pendant les vacances
- 8 vols sur 10 ont lieu dans la journée





Un enjeu qui nécessite un engagement de tous les jours

La gendarmerie s'engage quotidiennement sur le terrain dans la lutte contre toutes les formes de cambriolages

Cette démarche nécessite une collaboration pérenne de tous les acteurs concernés à tous les échelons (population, élus, administrations et collectivités territoriales)

Le fait de régulièrement sensibiliser la population sur le fléau est une démarche citoyenne qui porte ses fruits

La prise de conscience de chacun sur le fait que les « cambriolages n'arrivent pas qu'aux autres » incite à la prévention et la protection



CONSEILS POUR TOUS LES JOURS

- PROTEGER VOTRE LOGEMENT
- PROTEGER VOS BIENS
- DETECTER LES CAMBRIOLEURS
- SE MONTRER VIGILANT ET DISCRET





PROTEGER VOTRE LOGEMENT



- Agencer votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur
- Protéger vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux
- Les baies vitrées, pour limiter les effractions peuvent être renforcées par des traverses en bois sur le sol
- Un système de détection de présence lumineux et une alarme peuvent compléter ce dispositif
- Fermer votre porte à clef même lorsque vous êtes chez vous et à double tour lorsque vous quittez votre logement
- Changer votre serrure si vous avez perdu vos clés et n'accrochez jamais les clés de votre maison et de votre voiture sur le même porte-clefs
- N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés
- Ne laissez pas vos clés sous le paillasson ou dans la boîte aux lettres





PROTEGER VOS BIENS



- **Placez vos bijoux et vos valeurs en lieux sûrs (les piles de linge sont les cachettes les plus connues)**
- **Ne concentrez pas en un seul endroit (souvent le hall d'entrée) les portefeuilles, clés de voiture (cela facilite le vol du véhicule en plus du cambriolage), clés de maisons, etc..**
- **Gardez les factures des biens que vous achetez et notez les numéros de série des appareils multimédia : les factures peuvent être utiles pour justifier la valeur des biens qui vous ont été volés et les numéros permettent de pouvoir identifier les propriétaires des biens par la suite, lorsque les gendarmes auront interpellé ces derniers.**
- **Prenez des photos de vos objets précieux ou de valeur ainsi que de votre mobilier**

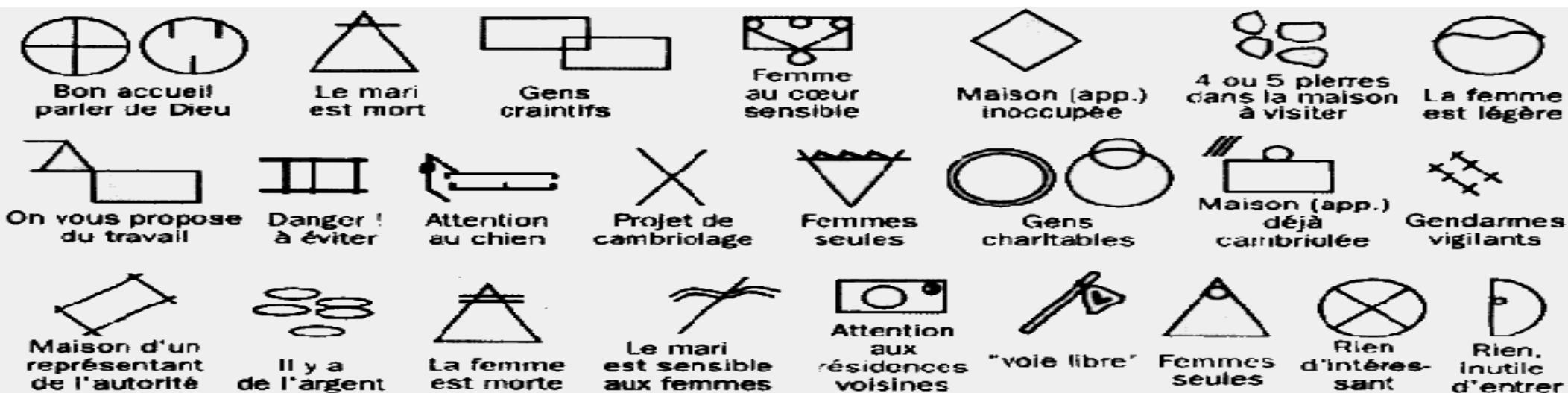




DETECTER LES CAMBRIOLEURS



- Soyez attentifs aux présences insistantes et étrangères à votre quartier, il se peut que des cambrioleurs effectuent des repérages
- Des appels suspects sur votre téléphone fixe (raccrochage de l'appelant dès que vous répondez par exemple) peuvent signifier un «sondage» effectué par des cambrioleurs sur votre présence ou vos horaires
- Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissance tracés au stylo, au crayon ou à la craie. Si vous voyez de tels signes, recopiez les sur papier, prenez une photo et contacter la gendarmerie, Il ne faudra pas tarder à les effacer



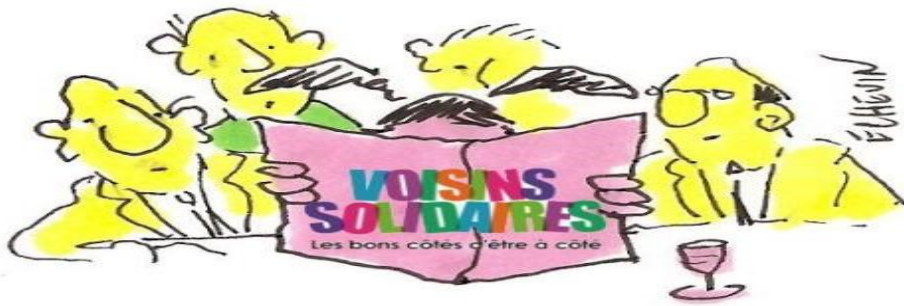


SE MONTRER VIGILANT



- **Votre domicile doit paraître habité**
- **Restez discret (les enfants sont souvent bavards) sur certains détails privés (objets de valeur possédés, lieux de rangements, nombre de véhicules...)**
- **Ne laissez pas dans votre jardin une échelle permettant d'accéder aux étages. Si vous habitez au dernier étage, fermez vos fenêtres et volets pour éviter un accès à partir du toit**
- **Mémorisez ou garder sur vous le numéro d'immatriculation de votre voiture, même sil s'agit d'un véhicule de société ou de leasing, afin de le communiquer immédiatement à la gendarmerie**
- **un home jacking est un vol de véhicule commis après avoir subtilisé les clés de celui-ci à l'intérieur même de l'habitation. Ce vol est commis en présence des habitants avec ou sans effraction**





CONSEILS EN CAS D'ABSENCE DURABLE

- **Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence**
- **Laissez un double des clés chez une personne de confiance**
- **Votre domicile doit paraître habité : demander à des personnes de confiance que l'on ouvre régulièrement vos volets**
- **Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre des opérations « tranquillité vacances », une patrouille de surveillance sera programmée**
- **Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordante de plis révèle une longue absence**
- **Ne laissez pas de message sur votre répondeur qui indiquerait la durée de votre absence ou transférez vos appels si vous le pouvez**





COMMENT RÉAGIR SI VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME

- Ne touchez à rien, essayer de conserver les traces et les indices, composer le 17
- Déposez plainte auprès de la gendarmerie ou de la police
- Communiquer les références et/ou photographies des objets dérobés
- Faites une déclaration de vol à votre assurance dans les 2 jours
- En cas de vol de chèques ou de cartes bancaires, faites le plus rapidement possible opposition auprès de votre banque
- Préservez les traces et les indices, ne rajoutez pas de traces sur les lieux de l'infraction, (gobelets, cigarettes, pas, empreintes...), ne manipulez pas les objets que les cambrioleurs peuvent avoir abandonnés ou touchés
- NUMEROS UTILES : chèque volé : 08 92 68 32 08 ----- Carte bancaire dérobée : 08 92 70 57 05

